

NOM - PRENOM Adresse email - n° de téléphone	Formation concernée	Année universitaire d'obtention

**Pour obtenir votre diplôme définitif,
trois possibilités vous sont offertes⁽¹⁾ :**

● **Retrait direct au secrétariat⁽²⁾** : sur présentation de votre pièce d'identité (*il est conseillé de téléphoner avant votre passage, en cas de fermeture du service de scolarité*).

● **Par procuration** : retrait direct au secrétariat⁽²⁾ par une tierce personne.

Pour cela, la personne désignée devra être munie de :

- ✓ une lettre de procuration datée et signée
 - ✓ une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité
 - ✓ sa propre pièce d'identité
- } ces deux documents
seront conservés

● **Envoi du diplôme par courrier postal avec accusé de réception.**

Pour cela, envoyez à l'adresse de votre secrétariat⁽²⁾ les documents suivants :

- ✓ une enveloppe format 229x324 libellée à votre adresse et affranchie au tarif postal en vigueur pour un envoi de 50g en France, en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception - ou l'équivalent en coupons-réponses internationaux si vous êtes à l'étranger
- ✓ une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité
- ✓ une lettre autorisant le secrétariat à vous envoyer le diplôme par courrier postal
- ✓ le présent document

Attention : votre diplôme définitif ne sera pas envoyé s'il manque l'un des documents mentionnés ci-dessus.

⁽¹⁾ Pour toute question particulière et/ou demande d'information complémentaire, vous pouvez au préalable contacter votre secrétariat.

⁽²⁾ Vous trouverez les coordonnées et horaires de votre secrétariat sur le site de la Faculté : <http://tt.univ-lyon2.fr>.